

DATE : 01/04/2013

LIEN : <http://www.observatoiredefranchise.fr/indiscretions-actualite/WALL-STREET-INSTITUTE-wall-street-institute-retour-d-experience-sur-la-franchise-participative-44688.htm>

Wall Street Institute : retour d'expérience sur la franchise participative

Rédigé le 01.04.2013 à 17h13

Franchisé du réseau **Wall Street Institute** à Poitiers et Niort, Nicolas Roos revient sur le nouveau contrat de franchise participative proposé par l'enseigne spécialiste de la formation à l'anglais : « *Ce contrat ne se résume pas à la fourniture d'un nom et d'un produit, il apporte un support vital pour chacune de nos entreprises, que ce soit en matière de marketing, d'informatique, de formation ou administrative. Ce support s'est encore développé avec la mise en place d'un nouveau type de contrat, basé sur une participation du Master franchisé dans les entreprises du réseau à hauteur de 20 %. Cette prise de participation est avant tout la manifestation d'une confiance du Master franchisé dans son réseau. C'est aussi l'arrivée d'un allié de poids dans nos tours de tables qui nous permet une crédibilité plus grande vis-à-vis de nos partenaires financiers, c'est l'assurance d'une meilleure compréhension de notre mode de fonctionnement et des difficultés qui peuvent être les nôtres.* »

Pour [devenir franchisé](#) Wall Street Institute il faut un apport personnel de 80 000 €